

FACTURE N° 5060018

N/REF : 26/05/2025 18H48 C:026163 I:33262

V/Appel du Lundi 26/05/2025 a 18H48

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : L'ESTORIL
29 BIS/31 RUE COLONEL BOUGAULT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 03 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N30 BOUGAULT - CONTACTER M TABITA - TEL 06 34654398

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE EN PARTIE COMMUNES

Donneur d'ordre : Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 26/05/2025 A 20H30:
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES
INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND
PRÉVOIR CONTRÔLE DE LA BOUTIQUE AU DESSUS

LE 28/05/2025 A 16H45:
INTERVENTION DEPUIS LA BOUTIQUE AFROSHOP
CONSTAT: FUITE AU NIVEAU DU MITIGEUR DE LA CABINE DE DOUCHE +
REFOULEMENT DES EVACUATIONS QUI SONT BOUCHEES
COUPURE D'EAU CHAUDE ET FROIDE PROVISOIRE EN ATTENDANT LE REMPLACEMENT
DE LA CABINE DE DOUCHE COMPLETE CAR PAS DE REFERENCE
IMPOSSIBLE DE REMPLACER LE MITIGEUR
PREVOIR LE DEBOUCHAGE DES EVACUATIONS
REPLI CHANTIER

UN DEVIS POUR DEBOUCHAGE DES EVACUATIONS VOUS SERA ADRESSE PROCHAINEMENT

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 02/06/25 a 17H56 M. B DAY

AH LGESTION EMAIL en CC le 26/05/25 a 21H32 bday@citya.com

AH LGESTION Email envoyé le 26/05/25 a 21H32 Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DU MAGASIN AU DESSUS DES CAVES
(MD AFROSHOP)

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Interv.Plomberie <= 2H00	1	369,95	369,95
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 28/05	2	73,82	92,27
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
TOTAL H.T.				530,79
T.V.A. a 10,00%				53,07
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>583,86</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN